# Compte-rendu du CTL n°3/2022 du 15/04/2022

Les sujets à l'ordre du jour étaient les suivants : présentation du compte-rendu d'exécution budgétaire 2021 et du document prévisionnel de gestion 2022,conditions de réinstallation des agents du CDFiP de Gray, du PELP et de la TEHHS, fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents, mise en application du plan d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes à la DGFiP et questions diverses.

En réponse à notre liminaire, le Directeur nous a dit que, concernant le NRP, les engagements pris par la Direction seront respectés. La réinstallation du PELP ne sera pas évoquée lors de ce CTL car elle est reportée en fin d'année.

**Présentation du compte-rendu d'exécution budgétaire 2021 et du document prévisionnel de gestion 2022 (pour information)**

Le budget global 2021 était de 1 167 854 euros et le budget prévisionnel de 2022 s'établit à 945 166 euros. La différence est due principalement à la baisse importante de la part "locaux", à cause de la résiliation des baux des trésoreries fermées et la réduction globale du nombre de sites dans le cadre du NRP !

Le changement de marché (national) de nettoyage au 1er mai 2021 a permis d'économiser 50 000 euros pour un résultat que chacun connaît… Le prestataire n'est pas à la hauteur. Cela est également signalé dans de nombreux autres départements. Ce problème est malheureusement récurrent depuis plusieurs années. Il existait des possibilités d'émettre des réserves et des pénalités financières : la DG, qui ne le permettait pas jusqu'alors, a évolué depuis peu. Notre Direction a donc déjà émis des réserves sur ce prestataire. Elle va faire un point avec lui le 7 juin. Auparavant, il faudra faire remonter les problèmes de chaque site par le biais du registre Santé et Sécurité au Travail. Ensuite si cela reste sans effet, la Direction appliquera des pénalités financières. Moralité : le code des marchés publics qui oblige systématiquement l'Administration à choisir le prestataire le moins cher nous impose des prestations qui ne sont pas à la hauteur des besoins.

Le plan « Ecofip » (consommer mieux) lancé par la DG a permis de nombreux remplacement des luminaires plafonniers : Lure, Gray, Vesoul 11ème chasseurs. Les changements pour les autres sites sont prévus.

L'affranchissement est comme toujours le poste le plus important, environ 1/4 du budget. La Direction continue à faire la chasse aux plis non conformes (enveloppes trop grandes par rapport au courrier à l'intérieur) et a donné la consigne aux Agents du courrier de les renvoyer à l'expéditeur.

En raison de l'augmentation des coûts, la centrale va reprendre la totalité des charges des fluides (gaz, électricité).

Les frais de déplacements sont en forte diminution de 30 % par rapport à 2020. Le développement important et rapide des e-formations et des formations à distance est la raison principale de cette baisse. Mais c'est au détriment des formations en présentiel !

Des travaux immobiliers de rénovation sont en cours et à venir dans nos bâtiments domaniaux : ouvrants, chaudières, lampes, portes, isolations, toits… Par exemple, les ouvrants du CDFiP Vesoul 11ème chasseurs seront changés dans 2-3 ans.

**Réinstallation des Agents du CDFiP de Gray à compter du 1er mai 2022 (pour avis)**

Beaucoup de réflexions sont en cours pour le réaménagement des services présents au CDFiP de Gray. A terme, la Direction prévoit d'installer :

- au RDC : l'antenne du SIP de Vesoul,

- au 1er étage : le service recettes du SGC,

- au 2ème étage : le service dépenses du SGC, les bureaux des CDL (Conseillers aux Décideurs Locaux) et une salle de réunion/formation,

- au 3ème étage : le bureau des géomètres, la DDT et une salle de convivialité.

On espère avoir un projet plus abouti lors du prochain CHSCT, notamment des plans avec les surfaces des locaux.

Vote : abstention à l'unanimité

**Intégration du service recettes de la Trésorerie des Établissements Hospitaliers de la Haute-Saône (TEHHS) dans les locaux du groupement hospitalier de la Haute-Saône à compter du 1er juin 2022 (pour avis)**

Le service recettes se trouvera au RDC de l'hôpital de Vesoul, derrière le bureau des admissions. Dix bureaux seront installés dans seulement 56m2 ! Et les archives mortes resteront à la DDFiP par manque de place ! Le mobilier sera neuf comme au SFACT. Le groupement hospitalier (GH) nous a concédé un box d'accueil au bout des bureaux des admissions. Selon la Direction, les redevables, patients, employés et usagers du GH pourront y payer tous leurs impôts, contributions, taxes, amendes ...!!

Vote : contre à l'unanimité

**Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents (pour information)**

L'accord majoritaire signé entre la DG et les Organisations Syndicales représentatives de la DGFiP le 22 octobre 2021 a prévu la mise en place d'une prime aux Agents, d'une augmentation des promotions et la mise en place de ce fonds.

Son montant est de 32 000 euros pour la DDFiP de Haute-Saône. Il doit permettre de financer des actions relevant des 4 axes suivants : cadre de vie au travail, démarche écoresponsable, sensibilisation aux innovations, responsabilité sociale de la DGFiP. L'utilisation de ce fonds doit s'effectuer en associant les Agents de toutes les structures rattachées et tenir compte des besoins exprimés.

Un questionnaire a été envoyé fin janvier à chaque Agent par la Direction. Seulement la moitié des Agents a donné son avis. Suite à cela, un groupe de travail s'est réuni à distance le 22 mars : cela a abouti à une liste de propositions qui a été discutée et modifiée lors du CTL : nous avons demandé à ce qu'une partie des fonds soient affectée à la TEHHS qui avait été oubliée lors du GT. De plus la demande d'Héricourt (nettoyage), qui avait été retenue par le GT, sera en fait prise en compte dans le budget global.

VESOUL – DDFIP – Place Rénet :

– Abris à vélos : 5 000 €

– Espace détente (table haute et tabourets) : 1 000 €

– Tables extérieures (X2) : 1 000 €

VESOUL – CDFIP + PCU – Place du 11ème chasseurs :

– Distributeur de boissons chaudes (11ème chasseurs) : 0 €

– Abris à vélos (en commun au PCU) : 5 000 €

– Tables extérieures (en commun pour les deux sites au PCU) (x2) : 1 000 €

LURE :

– Distributeur de boissons chaudes : 0 €

– Salle détente (coin repos et coin détente) : 3 000 €

– Tables extérieures (X2) : 1 000 €

LUXEUIL-LES-BAINS :

– Distributeur de boissons chaudes : 0 €

– Abris à vélos : 5 000 €

– Travaux pour l'agrandissement de la cuisine : en attente de chiffrage (4000 € en réserve)

– Tables extérieures (x2) : 1 000 €

GRAY :

– Salle de détente (coin repos et coin détente) : 3 000 €

– Tables extérieures (x2) : 1 000 €

TEHHS :

- à définir (1000 € en réserve)

Le budget local pourra intervenir en complément, notamment pour la réalisation de divers travaux annexes.

Nous regrettons que près de la moitié du fond soit utilisée pour répondre à la demande de seulement 16 Agents (soit 8%) ! Mais le Directeur nous a indiqué que ce fond pourrait être attribué chaque année ...

**Mise en application du plan d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes à la DGFiP (pour information)**

La Direction nous a présenté un document énumérant les pourcentages de la part des femmes par catégorie à la DGFiP et à la DDFiP, les actions du plan pour l'égalité professionnelle et leurs avancées et perspectives au plan national et local.

**Questions diverses**

- Lors de ses visites dans les services (2 par 1/2 journée), le Directeur est arrivé trop tardivement dans le second service et n'a pas pu rencontrer tous les Agents. Désormais il ne programmera qu'une visite de service par 1/2 journée.

- La Direction a prévu de rencontrer la Direction des Services informatiques suite au prochain départ du seul Agent de ce service dans notre département.

- En février, nous avions prévenu le Directeur que le port du masque n'était toujours pas respecté par les Agents du GH au sein du SFACT de la TEHHS. Suite à cela, le référent COVID a effectué une visite inopinée et a constaté les faits. Cela a eu un effet, mais temporaire seulement… Nous avons donc prévenu la Direction qui doit alerter le Chef de Service. Suite au prochain épisode de la série débutée en septembre 2020 … !